

Le Conservatoire du littoral



Tempête
© Didier-Marie Le Bihan

Face au changement climatique

L'étude: contexte et méthodologie

Les territoires littoraux concentrent un grand nombre d'enjeux, que ce soit sur le plan socio-économique, humain ou environnemental ; ils sont soumis à de nombreux aléas – érosion, submersion, tempête, etc. – dont la fréquence et l'intensité devraient être amenées à augmenter avec le changement climatique. Directement concerné par ces phénomènes, le Conservatoire du littoral a mené une étude destinée à clarifier les enjeux majeurs et les leviers d'actions dont il dispose, pour adapter sa stratégie dans le contexte complexe et incertain du changement climatique.

Une étude en trois phases

- 1 Caractériser la sensibilité physique des sites du Conservatoire aux impacts du changement climatique : érosion et submersion.
- 2 Réaliser une étude prospective pour élaborer des scénarios d'évolution climatiques et socio-économiques du littoral à l'horizon 2030-2050.
- 3 Définir les orientations à long terme du Conservatoire pour adapter sa stratégie au changement climatique.

MISE EN PROSPECTIVE

Le Conservatoire doit anticiper les effets des impacts attendus du changement climatique sur les littoraux : érosion, submersion et tempête. Il les intègre donc à la stratégie d'acquisition et de gestion de son patrimoine. L'analyse prospective, en examinant les futurs possibles, aide à définir cette stratégie.

UN GROUPE DE TRAVAIL

Des gestionnaires de sites, des élus, des experts ont participé à des ateliers aux côtés des agents du Conservatoire du littoral, anticipant ainsi l'indispensable concertation.

QUATRE ATELIERS

- 1 Identifier les variables de changement.
- 2 Hiérarchiser les variables pour définir un « système littoral » cohérent.
- 3 Construire trois scénarios prospectifs.
- 4 Définir un cadre stratégique d'adaptation.



Grand Travers
© Conservatoire
du littoral

En 2030, trois scénarios

Les trois scénarios – issus de l'examen du « champ des possibles » – donnent le ton quant à ce que pourrait devenir le littoral, en fonction des différentes hypothèses d'évolution climatique et socio-économique, ainsi que des choix stratégiques du Conservatoire.

Le choix de la prospective partagée

Quel littoral demain ?

Parce que la prospective permet la concertation en ouvrant le champ des possibles, nous avons cherché à donner un aperçu de ce que pourrait être l'avenir du littoral, dans ses dimensions physique, socio-économique et environnementale, en fonction des facteurs de changement que sont le climat, les choix politiques ou encore les évolutions socio-économiques.

Trois scénarios et six idéotypes

De ce travail ont émergé trois scénarios d'évolution climatique et socio-économique du littoral, au sein desquels le Conservatoire ne dispose pas de la même marge de manœuvre.

RÉSISTER La société choisit de résister aux effets du changement climatique, le Conservatoire est contraint de relayer, à ses frais, une approche fixiste du littoral.

SUBIR Le changement climatique, par son ampleur, s'impose à tous et oblige à redéfinir dans l'urgence les principes de gestion des territoires littoraux.

S'ADAPTER Le Conservatoire accompagne les territoires dans leur stratégie d'adaptation.

Ces scénarios, confrontés à six territoires fictifs représentatifs de la diversité des sites du Conservatoire, ont dégagé les principales lignes de conduite stratégique que pourrait adopter le Conservatoire.

Résister : tenir la ligne jusqu'où ?

En cinquante ans, le niveau moyen de la mer a augmenté de 50 cm. La réalité du changement climatique ne fait plus de doute pour personne. Sur le front littoral, branle-bas de combat ! Pas question de reculer pour la population littorale. Son poids dans les urnes a poussé l'état à promulguer une série de textes réglementaires obligeant les propriétaires du trait de côte à le protéger en présence d'enjeux. Le Conservatoire du littoral, plus grand propriétaire foncier sur ces territoires, est aux premières loges. Il navigue à présent dans un contexte contraint de toutes parts. Ayant été incapable de faire valoir ses objectifs auprès des autres acteurs, il doit aujourd'hui réaliser des aménagements de protection lourds sur ses terrains, en contradiction avec ses objectifs de préservation du fonctionnement naturel des milieux littoraux.

Subir : de nouveaux rivages imposés

Les impacts du changement climatique ont été au-delà des projections les plus pessimistes. Avec une élévation du niveau de la mer de l'ordre d'un mètre, l'adaptation s'est imposée à tous sur les territoires littoraux. Depuis une dizaine d'années, la stratégie du Conservatoire consistait, dans les secteurs sensibles, à accompagner le recul du trait de côte en adaptant les usages. Anticipant ainsi le retrait stratégique réalisé dans l'urgence par les autres acteurs des territoires, le Conservatoire est parvenu à maintenir un nombre significatif de coupures urbaines et des espaces protégés sur les nouveaux rivages, qui ont permis à des écosystèmes de reculer et de s'adapter.

S'adapter : anticiper et composer

La multiplication d'épisodes climatiques extrêmes, depuis une trentaine d'années, a peu à peu fait basculer la majorité de la population dans la reconnaissance de la réalité du changement climatique et l'acceptation des mesures à prendre pour s'y adapter. Les politiques publiques d'adaptation sont marquées par un esprit de concertation. Le Conservatoire du littoral y prend une part active, participant systématiquement, depuis plusieurs années, à la définition des projets sur le littoral. Ceux-ci se tournent de plus en plus vers une gestion systémique du littoral, avec trois objectifs :

- ✿ réduire la vulnérabilité aux risques côtiers en encourageant le recul stratégique ;
- ✿ Tendre vers un modèle de valorisation économique raisonné pour la mise en valeur du territoire
- ✿ Promouvoir une gestion dynamique et écologique du trait de côte.

Nouveaux rivages, nouveaux enjeux

Le changement climatique, associé à l'évolution socio-économique des littoraux – notamment sur le plan de l'urbanisation –, amène le Conservatoire à faire face à de nouveaux enjeux. Il devra les prendre en compte dans la définition de sa stratégie d'adaptation.

Impacts physiques et environnementaux du changement climatique

La maritimisation des côtes basses

Le changement climatique devrait se traduire par un recul plus ou moins progressif du trait de côte, lié à l'élévation du niveau de la mer, à l'érosion du trait de côte et à l'accroissement de la fréquence et de l'intensité des phénomènes extrêmes : tempête et submersion marine. La première phase de l'étude a montré que près de 21 % du patrimoine futur du Conservatoire pourrait se trouver maritimisé à moyen ou long terme, de façon plus ou moins permanente. Selon les modes d'aménagement choisis et les événements, eau douce et eau salée seront départagées de façon moins nette qu'aujourd'hui.

Des écosystèmes et des usages qui se transforment

Les écosystèmes littoraux vont se déplacer ou se transformer. Les enjeux liés à l'évaluation de ces écosystèmes, en terme de patrimoine biologique et de services rendus à la société, prendront de plus en plus d'importance alors que la connaissance sur ces sujets est balbutiante aujourd'hui. ■

DES TERRITOIRES DE PLUS EN PLUS COMPLEXES

- ❖ Au-delà du changement climatique, le Conservatoire du littoral devra tenir compte de l'évolution des territoires dans lesquels il s'insère. Le maintien de la pression foncière devrait conduire, à terme, à ce que l'ensemble du littoral devienne soit urbanisé soit protégé, aboutissant ainsi à une forme de saturation de l'espace.
- ❖ Or, les enjeux humains et socio-économiques continueront d'évoluer, faisant naître de nouveaux besoins.
- ❖ Seuls les territoires aménagés en fonction du recul à venir pourront faire face à ces défis. Les sites du Conservatoire ne sont qu'une composante de ces territoires contraints, sa stratégie d'adaptation devra en tenir compte.

Baie de Wissant,
le front de mer.
© Conservatoire
du littoral



Évolutions du cadre juridique

Le statut et les missions du Conservatoire sont étroitement encadrés sur le plan réglementaire. Chacune de ses actions doit rentrer dans ce cadre, qui ne prévoit pas actuellement de volet relatif à la gestion des impacts attendus du changement climatique.

La politique nationale en matière d'adaptation au changement climatique aura des répercussions sur le droit en matière de gestion des risques, de protection de la biodiversité, d'urbanisme, etc.

Le conservatoire doit désormais concevoir sa stratégie en essayant d'anticiper sur le cadre juridique qui existera demain, afin de rendre son action la plus efficace possible en accompagnement des autres politiques publiques.

Quelle stratégie d'adaptation ?

Polder submergé
de Mortagne
© CEN
Poitou-Charentes,
2010

Dans le cadre général des politiques publiques d'adaptation au changement climatique, le Conservatoire doit décliner sa propre stratégie dans ses domaines d'actions : l'intervention foncière, la gestion patrimoniale des sites acquis, l'implication dans la vie des territoires littoraux.

La stratégie du Conservatoire s'inscrit plus particulièrement dans la stratégie nationale de gestion du trait de côte adoptée par l'Etat en 2012. Celle-ci privilégie les notions d'anticipation et d'expérimentation, domaines dans lesquels le Conservatoire peut jouer un rôle actif dès lors qu'il parviendra à nouer localement des partenariats dans ce

sens. Le sens de la mission du Conservatoire est de privilégier une approche résolument fonctionnelle du littoral. Il s'agit, d'une part, de retrouver sur certains secteurs côtiers des espaces d'interface qui puissent supporter sans dommages des périodes de submersion marine peu fréquentes mais régulières, participant ainsi à la protection d'autres secteurs ; d'autre part, d'accompagner cette mobilité naturelle du trait de côte et la transformation des écosystèmes et des usages qui leurs sont liés.

Cette stratégie est en construction : les cas de figure ci-dessous seront précisés au fil du temps et de leur confrontation avec les situations de terrain. ■

Mener une
politique foncière

Gérer le patrimoine

S'impliquer dans
la vie des territoires

PENSER LE LITTORAL COMME UNE INTERFACE TERRE-MER

- Dans les secteurs susceptibles d'être érodés ou submergés, le Conservatoire doit-il se porter acquéreur ? Des critères d'appréciation seront définis pour identifier les situations qui le méritent.
- Le Conservatoire expérimente des systèmes « à la fois terre et mer », capables d'accueillir des usages terrestres peu vulnérables et des incursions marines plus ou moins fréquentes.
- Par sa proximité avec les collectivités locales, il connaît et anticipe l'évolution socio-économique des territoires littoraux.

ACCOMPAGNER LA MOBILITÉ DES ÉCOSYSTÈMES ET DES USAGES

- Le Conservatoire agit dans la profondeur et aux échelles pertinentes afin de disposer d'entités foncières suffisamment vastes pour accepter la mobilité.
- Le Conservatoire contribue à la connaissance des écosystèmes littoraux en évolution et des services rendus par ceux-ci. Il favorise les continuités écologiques et une gestion dynamique des écosystèmes.
- Propriétaire foncier majeur, le Conservatoire offre sa contribution à l'élaboration des projets de territoire prévoyant la relocalisation d'activités compatibles avec ses missions.



Document produit par le Conservatoire du littoral sur la base d'une étude réalisée par Artelia & Stratys en 2011, avec le soutien de la Fondation P & G pour la protection du littoral



Rédaction Conservatoire du littoral
Conception graphique :
Bayard Nature et Territoires
73370 Le Bourget-du-Lac
Impression : Jouve (75)

